



S3i.fr  
S3i-france.com



## BONJOUR TOULOUSE RAMASSIERS

Elections Professionnelles **Novembre 2023** :  
Devenez candidat S3i aux prochaines élections.



Avant tout, S3i vous a entendu aux dernières élections : Vous demandiez aux syndicats d'être plus « écologique ». Nos tracts et informations électorales sont donc distribués sur du papier écologique : Papier naturel 100% fibre de cellulose de la canne à sucre, ne nécessitant aucune déforestation, sans agent blanchissant chloré afin de ne pas polluer rivières et nappes phréatiques. Empreinte de carbone certifiée, transport compensé - SCS Certifié Green Product.

S3i contribue de surcroît à la compensation de ses voyages nécessités par les élections (compensation carbone, achat d'arbres, ...)



### 1. A quoi sert S3i ?

Adhérer au Syndicat INDEPENDANT S3i permet d'être informé, en recevant, toutes les publications d'S3i, des informations de l'entreprise. Mais c'est aussi choisir de participer à son niveau et suivant sa charge au travail du syndicat qui défend les conditions de travail, d'emplois, de salaires, de suivi de carrières. C'est enfin avoir la possibilité de vous investir à votre rythme, selon votre charge et vos disponibilités dans la vie de notre entreprise, pour le bien de vous-même et de vos collègues.

### 3. Le syndicat S3i est éloigné de mes préoccupations ...

Toutes vos questions sur vos missions, vos affectations, vos évolutions de carrière, de qualification, le respect de vos droits et des accords d'entreprise, vos niveaux de salaire, vos relations avec le management, ..... il n'y a aucun sujet qui ne sera pas abordé, à un moment ou un autre par S3i.

### 5. Le syndicat S3i est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul !!! et demandez autour de vous. Il y a de grandes chances qu'un de vos collègues ait fait appel à S3i et que ses problèmes aient été résolus.

S3i, ce n'est pas autre chose que deux concepts toujours d'actualité :

- ensemble, nombreux, on est plus efficace qu'isolé
- pragmatique, intelligent, conciliateur, on est plus crédible que gueulard, stupide et borné.

### 8. Adhérer, ça coûte trop cher ? Non.

Allez, on avoue, ce n'est pas donné : 1 malabar par jour (10 cts). Les cotisations de nos adhérents sont une ressource indispensable et nécessaire pour nous permettre de fonctionner : frais de gestion courants, financement d'actions de supports, assistance juridique. Tout ce qui permet de mieux vous représenter.

La cotisation max. annuelle pour 2023 revient à 34€ après déduction fiscale. S3i n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : **c'est la garantie de son indépendance.**

En Novembre 2023, pour me défendre et préserver mes intérêts, je vote S3i



### 2. Le syndicat S3i est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez. Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent les stratégies, les orientations, les choix du syndicat. Vous serez tous acteurs des relations, revendications, et échanges que le Syndicat S3i aura avec la Direction. S3i est un syndicat indépendant, ni corporatiste, ni communautariste, ni politisé. **Il n'est tourné que VERS VOUS, POUR VOUS, et concentré sur NOTRE entreprise.**

### 4. Le syndicat S3i est-il corporatiste ?

Les élus S3i ont joué, jouent, et joueront lors de la prochaine mandature pleinement leur rôle de représentants du personnel dans les différentes instances ou commissions, avec une exigence de transparence, d'équité, d'investissement, d'assiduité, d'objectivité.

Un rôle d'S3i apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui ont placé, en 2019, S3i en 2ème position chez I2S, et qui chez SSG ont salué le rôle et le travail de nos élus et ont reconnu l'investissement la compétence et l'altruisme du trésorier de SSG, membre de S3i.

### 6. Participer à la vie du syndicat S3i, ça prend du temps ?

Votre implication chez S3i prend le temps qu'on souhaite (ou qu'on peut) lui consacrer !! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

### 7. Le syndicat freine t-il l'évolution de carrière ?

Ce serait plutôt le contraire. En effet, le niveau d'implication dans l'entreprise, les décideurs que vous êtes amené à rencontrer et avec qui vous échangez, les relations que vous allez nouer et les informations auxquelles vous aurez accès vous permettront de connaître bien mieux l'entreprise, de valoriser des compétences sociales, juridiques, économiques qui pourront vous servir tout au long de votre carrière.

Comme moi, devenez candidat S3i !!



Alain MARTINEZ

Votre Interlocuteur S3i Toulousain 🙋😊

Grâce à vous, complétons la force S3i locale avec une Toulousaine ou un Toulousain.



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet :

<http://www.S3i-france.com>

Pour nous contacter : [contact@S3i-france.com](mailto:contact@S3i-france.com)

Bulletin d'adhésion





**Pourquoi choisir S3i, Syndicat à l'esprit jeune, pour me représenter ?**

- Indépendant et sans attache politique, qui n'a aucun financement publique. Vos cotisations sont nos seules ressources.
- Pragmatique, à votre écoute et qui prône le dialogue plutôt que l'affrontement stérile et l'impasse
- Qui défend vos droits, vos intérêts et vous accompagne face au management !
- Qui met tout en œuvre pour maintenir et augmenter votre pouvoir d'achat !
- Qui vous représente partout dans l'entreprise !
- Qui milite pour une plus juste redistribution des valeurs produites par l'entreprise, l'égalité hommes/femmes !
- Qui est présent à vos côtés et **pas uniquement au moment des élections.**

**Préoccupations de S3i sur Toulouse :**  
 Constat : 8 sites vieillissants.  
 Projet actuel de la Direction : regrouper tous les effectifs toulousains sur un seul campus à Blagnac en face de l'Aéroport et conserver un seul ancien site satellite rénové (peut-être Eolis).  
 Si le projet est validé, l'ouverture serait pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2025.  
 => **S3i** sera attentive sur les impacts de ce projet sur Toulouse !  
**Écrivez-nous, faites-nous part de vos soucis, remarques, idées, suggestion nous relaierons et défendrons !**

**Qu'est ce S3i a fait pour les salariés ?**

- **S3i** a accompagné plusieurs dizaines de personnes lors de leur négociation de Rupture Conventionnelle.
- **S3i** a permis à de nombreux salarié de les défendre afin d'obtenir une promotion, une augmentation.
- Un grand nombre de salariés a contacté des élus **S3i** pour résoudre des problèmes quotidiens : Vivinter, Swiss Life, problèmes avec la carte APETIZ, avec le régime de prévoyance, ....
- **S3i** a été médiateur dans la relation conflictuelle entre managers et managés, avec des solutions appliquées.
- **S3i** a été force de proposition aux CSE sur les conditions de travail des salariés.
- **S3i** a fait évoluer le système de restauration sur Latitude en dénonçant la perte de pouvoir d'achat qu'on pu connaître les salariés depuis leur déménagement en Mars 2022.
- **S3i** a été déterminant pour la création d'un Compte Epargne Temps demandé depuis très longtemps.

**Et au niveau de l'Entreprise ?**

- **S3i** a signé l'accord Travail en Equipe.
- **S3i** a signé l'accord sur le Temps de Travail.
- **S3i** a signé l'accord sur l'égalité professionnelle H/F

Vos élus **S3i** sont également présents au CSE SSG, I2S aux Commissions Hygiène Santé Sécurité et conditions de travail, Commissions Loisirs, Situation économique et financières, Orientation Stratégique, Politique Sociale et égalité Professionnelle, Commission Logement, Comité de Groupe, CSE Central, Santé et Prévoyance, et Commissions loisirs gérant les Activités Sociales et Culturelles Locales....  
**C'est pour ces postes que nous attendons des Toulousaines et Toulousains pour vous représenter avec encore plus de PROXIMITÉ !**

**Quels sont les prochains combats S3i**

- Meilleure reconnaissance du travail des femmes et de leur évolution dans l'entreprise, et travailler sur l'égalité des salaires.
- Renégocier l'indemnité Télétravail que nous avons toujours dénoncé comme trop petite par rapport aux frais engagés par les salariés.
- Renégocier l'accord sur le Forfait Mobilités Durables qui n'est que la transposition de la loi et n'apporte rien de plus pour les salariés.
- Renégocier l'accord d'intéressement pour une plus juste répartition de la richesse (1/3 Actionnaires, 1/3 Salariés, 1/3 Investissements).
- Faire reconnaître le travail et la reconnaissance des « seniors » ainsi que la prise en compte de leur non augmentation pouvant aller jusqu'à 10 ans pour certains.

**C'est quoi les ASC ? Notre Bilan 2019-2023 :**

Les ASC : Activités Sociales et Culturelles, sont celles établies principalement localement, mais aussi nationalement par des élus du CSE au bénéfice des salariés et leurs ayants droits (enfants, conjoints) grâce à un budget de 0,70% de la masse salariale versé par Sopra Steria. Par nos élus, présidents de commissions ASC, **S3i** a participé à la mise en place de Locations, Voyages, Chèques Vacances et Noël, Subventions diverses, Soirée, Arbre de Noël, CESU, etc...  
 Au cours de la mandature actuelle, nous avons obtenu la modification des grilles sociales au bénéfice des salariés.

**Nos projets d'ASC pour la prochaine mandature 2023-2027 :**

- Maintien / amélioration de toutes les prestations offertes par les CSE de Sopra Steria et création de nouvelles ASC, notamment :
- Passage Permis Auto ou moto : 150 € (salarié/enfants) / Aide déménagement : 200 € / Evénements mariage, pacs, naissance : 230 €, retraite : 170 €
  - Séjours Balnéaire ÉTÉ permettant quelque soit la composition familiale de **partir en vacances l'été à un tarif accessible grâce à un budget volontariste,**
  - Chèque cadeaux Noël à 110 €, chèque Noël enfant à 65 € et rentrée scolaire 50 €, Chèque Vacances ANCV 320 € par salarié et 110 € par enfant.
  - Pour les loisirs et culture : Carte pêche (4 à 20 €). Sur grille sociale : Chèque Lire (jusqu'à 45 € / an), Chèque Culture (jusqu'à 105 € / an),
  - **Mise en place d'une vraie aide sociale CSE,** sur dossier traité par assistante sociale, avec aide sociale logement (610 € max.), aide précarité énergie (100€ max.), secours exceptionnel (610 € max.). Garde jeune enfant handicapé (150 € max. / an), Décès d'un enfant à charge, du conjoint ou ascendant (820 €),
  - Médaille du courage et de la sécurité intérieure : 100 € / Médaille d'honneur, du travail, Sapeur-pompier : Argent 170 €, Vermeil 185 €, Or 245 €,
  - Mise en place de partenariats sur plateforme en ligne permettant de fortes réductions (-20% à -50%) sur les Vacances, Loisirs, Jeunesse et Services Divers.

**TOUS CES ENGAGEMENTS ET PROJETS NE PEUVENT PAS SE FAIRE SANS VOUS. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, DE VOTRE SOUTIEN, DE VOS VOIX, DE VOS IDEES**  
**REJOIGNEZ NOUS, ENSEMBLE NOUS POUVONS Y ARRIVER !**  
**DEVENEZ CANDIDAT ET VOTEZ S3i AUX PROCHAINES ELECTIONS**

